



Déclaration du fournisseur sur la protection des droits de l'homme et de l'environnement

REFLECTS GmbH est consciente de sa responsabilité sociale en matière d'environnement, de sécurité, de santé et de respect des droits de l'homme. Notre comportement dans les affaires est également guidé par ces principes directeurs. Cela implique que REFLECTS GmbH prenne des mesures pour s'assurer que nous agissons conformément à ces principes.

En 2021, le parlement allemand a adopté la loi sur le devoir de diligence dans la chaîne d'approvisionnement (LkSG), qui oblige les entreprises de plus de 3 000 employés à organiser leurs chaînes d'approvisionnement conformément aux droits humains et environnementaux reconnus au niveau international. Le législateur s'est inspiré des principes directeurs de l'ONU pour l'économie et les droits de l'homme. Vous trouverez les dispositions fondamentales de la LkSG dans la section des téléchargements de notre site web.

En tant que fournisseur, nous nous engageons à ne pas enfreindre l'une des dispositions des articles 1 LkSG (risques pour les droits humains) et 2 paragraphe 3 LkSG (risques environnementaux). Nous nous efforcerons également de transmettre cette obligation à nos fournisseurs.

Si nous constatons ou sommes menacés de violation des droits de l'homme ou de protection de l'environnement dans notre entreprise, nous prenons naturellement toutes les mesures nécessaires pour éliminer le risque ou la violation.

Malgré toute l'attention apportée à ce sujet, nous sommes conscients qu'il peut y avoir des violations. C'est pourquoi nous avons volontairement mis en place un mécanisme de recours :

les signalements nous aident à protéger notre entreprise, nos collègues et nos partenaires commerciaux en cas d'infraction. Ils nous donnent la possibilité de détecter les irrégularités à un stade précoce, de prévenir les dommages et d'agir en cas de doute et dans les limites de notre influence.

Fonction de médiateur impartial en cas de plainte dans le cadre de la loi sur la chaîne d'approvisionnement :

SBB-Consulting UG (hb)

Monsieur Johann Böhmer

Salierring 32

50677 Köln

Le médiateur est soumis au secret professionnel et peut être contacté à l'aide d'une adresse e-mail dédiée. Les informations relatives au/aux déclarant(s) ne sont pas divulguées et la confidentialité est garantie. Les exigences du RGPD sont respectées. Les déclarants sont protégés contre les représailles. Monsieur Böhmer agit comme intermédiaire entre le déclarant et REFLECTS GmbH.

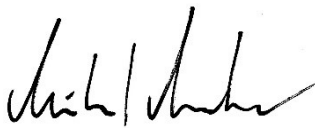
reflects.

Les signalements peuvent être adressés à complaint@reflectscompliance.com et nous sont transmis de manière neutre pour traitement, par transfert de la part du médiateur et en préservant votre anonymat. Le médiateur vous tiendra informé de l'évolution de la procédure.

En outre, il est bien entendu possible de s'adresser directement aux supérieurs hiérarchiques respectifs ou à des personnes de contact connues chez REFLECTS GmbH. En cas de doute, notre médiateur vous conseille sur la marche à suivre.

En cas de divergence entre les déclarations dans d'autres langues, la version allemande prévaut.

En janvier 2026



REFLECTS GmbH

Meinhard Mombauer

Directeur général